

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND 37585

## Déclaration de Maladie : Nº S19-0001300

 Maladie Dentaire Optique Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11851 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ARISS HASSANE Date de naissance : 01/03/78

Adresse :

Tél. : 06 61 34 56 25 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : M / 1 / 2022

Nom et prénom du malade : ARISS Hassane Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Virus

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.1	Cr	—	300.00	
206				

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE DE L'EL MOUTA ZEKRI Abdellah Docteur en Pharmacie El Moudouya El Oulja Casablanca Tel 05 22 90 51 13	11.1.1206	164.00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	G			
	B			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE				

Dr. Catherine GUILLEMETEAU

LICENCEE EN PSYCHOLOGIE  
C.E.S. DE PEDIATRIE  
D.E.S. D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE  
CLINIQUE

Belladonna 15<sup>ch</sup>

BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques  
MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA  
EXP: 08/2021 LOT: A13581 Ain Sébaâ, Casablanca  
PV: 18DH50

1,50  
nverser Tourner Ouvrir  
400301 087934 FRW

CONSULTATIONS  
BORDEAUX  
ATHIE DU C.E.D.H.

ard Tadghine  
- Casablanca  
91 / 05 22 96 17 95  
eteau@gmail.com

dez-vous  
98943000033  
91069609

Casablanca, le .....

Amis

Draell

PHARMACIE DE LA WILAYA

ZEKRI Abdellati  
Docteur en Pharmacie  
222, Bd Oued Moulouya - El Oulla  
Casablanca - Tél: 05 22 90 51 13

اربيضاء، في

05 22 96 17 95 /  
c.guillemeteau@gn

لموعد

Sulfur 15<sup>ch</sup>

BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques  
MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA  
EXP: 01/2022 LOT: B1824 Ain Sébaâ, Casablanca  
PV: 18DH50 Sulfur 15ch

1,50  
nverser Tourner Ouvrir  
3 400307 127931 FRW

\* Sulfur 15<sup>ch</sup> S.V. 1 dr.  
ar البيضاء، في

18,50 Sulfur 15<sup>ch</sup> S.V. 1 dr.  
l'administration de la pommade  
d'administration une fois 1

18,50 Belladonna 15<sup>ch</sup> S.V. 3r 61

18,50 Euphrasia 9<sup>ch</sup> S.V. 3r 61

18,50 China rubra 5<sup>ch</sup> S.V. 6/3 -

18,50 Bryonia 5<sup>ch</sup> S.V. 3r 6/3 -

Euphrasia officinalis 9<sup>ch</sup>

BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques  
MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA  
EXP: 08/2021 LOT: A22128 Ain Sébaâ, Casablanca  
PV: 18DH50 Euphrasia officinalis 9ch

1,50  
nverser Tourner Ouvrir  
3 400302 988162 FRW

China rubra 5<sup>ch</sup>

BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques  
MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA  
EXP: 02/2024 LOT: D52293 Ain Sébaâ, Casablanca  
PV: 18DH50 China rubra 5ch

1,50  
nverser Tourner Ouvrir  
3 400302 105126 FRW

Bryonia 5<sup>ch</sup>

BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques  
MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA  
EXP: 02/2021 LOT: A3748 Ain Sébaâ, Casablanca  
PV: 18DH50 Bryonia

1,50  
nverser Tourner Ouvrir  
3 400301 38 FRW

BOTTU SA  
PPV : 71 DH 50

—  
États grippaux

# oscillococcinum

6 doses



Bottu